



# STAGE de NOËL

4 jours les 23, 24, 26 et 27 décembre 2013

[www.tennis-club-villennes.fr](http://www.tennis-club-villennes.fr)

Organisés cette année directement par le TCV, en 2 formules et 2 durées.

	<b>Classique</b>	<b>Intensif</b>
<b>Perfectionnement</b> Groupes de 6 max	1h30 matin ou après-midi	1h30 matin <b>ET</b> 1h30 après-midi
<b>Perfectionnement Plus</b> Groupes de 4 max	1h30 matin ou après-midi	1h30 matin <b>ET</b> 1h30 après-midi

*Les plages horaires sont 9h30-12h30 et 14h-17h, merci de conserver une disponibilité complète de votre enfant sur les plages horaires, l'affectation 9h30-11h00 / 11h00-12 h30 et 14h00-15h30 / 15h30-17h00 . Possibilité pour les enfants inscrits au stage intensif de rester au club house pour déjeuner (four micro-onde à disposition)*

## CLOTURE DES INSCRIPTIONS DIMANCHE 15 DECEMBRE

Le nombre de place étant restreint, les créneaux horaires choisis ne pourront être garantis que dans la limite des places disponibles

L'horaire de stage de votre enfant vous sera communiqué le 18 décembre au plus tard

NOM, prénom :

Niveau / type de balle (souple/soft/dure)/classement FFT :

Date de naissance :

N° portable :

Adresse mail :

<i>Cocher votre formule</i>	<b>Classique Matin</b>	<b>Classique après-midi</b>	<b>Intensif</b>
<b>Perfectionnement</b>	<input type="checkbox"/> 70€	<input type="checkbox"/> 70€	<input type="checkbox"/> 135€
<b>Perfectionnement Plus</b>	<input type="checkbox"/> 100€	<input type="checkbox"/> 100€	<input type="checkbox"/> 190€

Votre chèque à l'ordre du **TC Villennes** et le présent bulletin sont à déposer auprès de Marie-José STERN, soit au Club House pendant ses permanences du :

**Lundi au Vendredi 17h45 - 19h15**

**et en plus le Mercredi 10h45 - 12h15**

soit dans la boîte aux lettres du Club au 157 rue du Pré-aux-Moutons